



Comment se déroule l'évaluation de compréhension de l'écrit ?

Elle fait partie d'un dossier comprenant la CO, la CE et l'EE. Tu disposeras de 1h30 en tout. Pour la compréhension de l'écrit :

- Tu liras un ou deux textes (de maximum 4 300 signes en tout), en lien avec l'axe indiqué au préalable.
- Tu devras ensuite rédiger un compte rendu en espagnol ou en français, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. Tu pourras également devoir répondre à une question portant sur la compréhension de l'ensemble du dossier.

Conseils de répartition du temps

Tu recevras l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation.

- **5 min** : prise de connaissance du dossier
- **15/20 min** : compréhension de l'oral (trois écoutes/visionnages séparé(e)s d'une minute) d'un document audio ou vidéo, et compte rendu en français
- **1h00** : **compréhension de l'écrit** avec réponse en espagnol ou en français selon la consigne donnée + expression écrite en espagnol (+/- 120 mots)